

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

SOLUTIONS E-BUSINESS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

DOMAINES : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 753484U32D1
CODE DU DOMAINES DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2022,
sur avis conforme du Conseil général**

SOLUTIONS E-BUSINESS

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de percevoir et d'expliquer l'impact de l'omnicanal dans l'évolution des technologies type ERP ;
- ◆ de mettre en œuvre les principales fonctionnalités d'un ERP.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Principes de l'E-business

Face à la situation d'une organisation donnée (type TPE/PME), précisément décrite par le chargé de cours, en disposant de la documentation ad-hoc,

- ◆ d'identifier les potentialités des solutions e-business ;
- ◆ de décrire et d'expliciter le modèle e-business adapté ;
- ◆ de décrire et d'expliciter les moteurs principaux de la transition digitale ;
- ◆ d'expliciter les principaux critères d'évaluation de la maturité digitale de l'organisation

Introduction à la comptabilité

face à des situations issues de la vie professionnelle courante, en disposant de la documentation usuelle, dont les comptes annuels,

- ◆ de décrire et d'expliciter des rubriques du bilan et du compte de résultats ainsi que les règles d'évaluation à appliquer ;
- ◆ d'imputer quelques écritures de base, y compris fiscales (TVA, impôt à payer) et sociales (salaires, ONSS), en appliquant les techniques de la comptabilité en partie double et le P.C.M.N. ;

- ◆ d'expliciter leur impact sur le bilan et le compte de résultat ;
- ◆ de présenter les comptes annuels sous forme d'un tableau synthétique (masses bilantaires ...).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des unités d'enseignement « Principes de l'E-business», code 714501U32D2, « Introduction à la comptabilité », code 711000U32D1 classées dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

A partir de situations professionnelles clairement spécifiées par le chargé de cours, mettant en jeu l'utilisation de logiciels intégrés de gestion, en disposant d'une structure informatique matérielle et logicielle opérationnelle et d'une documentation appropriée,

- ◆ d'appliquer des fonctionnalités courantes d'un ERP dans les modules commercial, financier et logistique.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants,

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

A partir de situations professionnelles mettant notamment en jeu l'implantation et l'utilisation de logiciels intégrés de gestion, en disposant d'une structure informatique matérielle et logicielle opérationnelle et d'une documentation appropriée,

- ◆ d'identifier et de caractériser les concepts mis en œuvre par les logiciels intégrés de gestion, leurs enjeux et contraintes, la structure matérielle nécessaire à leur implantation ;
- ◆ d'expliquer l'impact de l'omnicanal dans l'évolution des technologies type ERP, l'évolution du back-end (représentation et traitement des données en arrière-plan), la convergence des technologies afin d'optimiser les processus, en particulier ceux de la supply chain ;
- ◆ d'analyser la stratégie d'intégration entre systèmes différents afin de proposer une solution rationnelle pour le transfert des ressources ;

- ◆ de mettre en œuvre les principales fonctionnalités d'un ERP :
 - installation, paramétrages,
 - module commercial : CRM, ventes, achats, articles,,
 - modules comptable et financier : devis, facturation,,
 - module logistique : nomenclatures, planning des matières et des capacités, gestion des stocks,,
 - ... ;

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Laboratoire de solutions e-business	CT	S	48
7.2. Part d'autonomie		P	12
Total des périodes			60
Nombre d'ECTS			5